



Agir !

pour
le Partenariat en Santé

FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE

ENJEU DU PARTENARIAT

**Améliorer la qualité du projet pédagogique
et des programmes d'enseignement.**

**Par la mutualisation de leurs savoirs, les patients et/ou proches-aidants
partenaires formateurs et les professionnels de l'enseignement partenaires :**

Agissent ensemble

pour former des professionnels de la santé au partenariat en santé, levier de l'amélioration de la qualité des soins,
des parcours de santé et de la qualité de vie au travail.

Mettent au centre de leur action collective

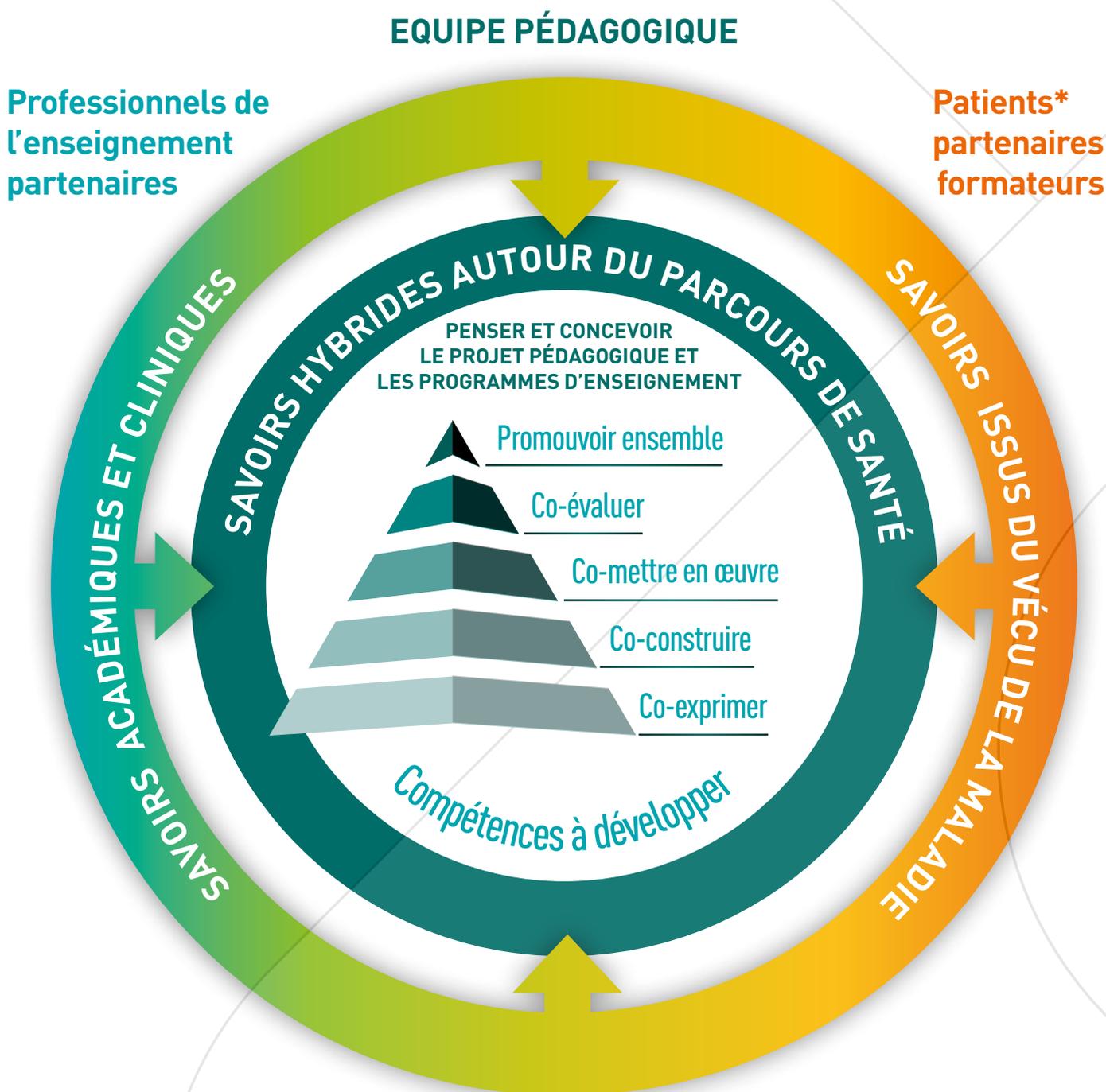
un projet pédagogique/des programmes d'enseignement ancré(s) dans le partenariat en santé.



Les savoirs de chacun, le bien-être de tous

Le partenariat en santé,

Dans la formation des professionnels de la santé, c'est ...



Réussir le partenariat en santé :

- Rassembler deux partenaires ou plus : professionnels de l'enseignement partenaires et patients* partenaires formateurs volontaires pour collaborer ensemble
- S'engager dans le sens de l'action partagé
- S'intégrer et collaborer dans une équipe pédagogique
- Créer et participer à un climat de confiance dans le groupe (bienveillance, écoute, équité, empathie, ouverture d'esprit)
- Participer à la dynamique avec une pratique réflexive



*La notion de *patient partenaire* inclut celle de *proche-aidant partenaire*.

Dans le champ du médico-social ou social, le terme *personne accompagnée partenaire* est à privilégier.

Concevoir le projet pédagogique/programme d'enseignement dans une dynamique de partenariat : **EN PRATIQUE**

Le projet pédagogique décline les axes du projet d'établissement. Il est important que le partenariat en santé y soit inscrit comme un des axes structurants de l'établissement.

Objectif

Enrichir le projet pédagogique en mobilisant les savoirs expérientiels des patients* partenaires formateurs pour décliner un programme d'enseignement impulsant la dynamique de partenariat en santé.

Acteurs

- Enseignants/Formateurs dans le domaine sanitaire et médico-social
- Patients* partenaires formateurs
- Responsables d'établissement de formation initiale et continue
- Représentants des usagers partenaires

Axes stratégiques à inscrire dans le projet d'établissement/pédagogique

- Favoriser l'implication et le recrutement de patients* partenaires formateurs
- Intégrer des patients* partenaires dans les instances stratégiques de l'établissement (gouvernance de l'établissement, conseil pédagogique...)
- Promouvoir le partenariat en santé dans les enseignements, le suivi et l'évaluation
- Identifier au sein des unités d'enseignement les thématiques propices à enseigner en partenariat professionnels de l'enseignement/patients* partenaires formateurs
- Proposer des modalités pédagogiques permettant aux apprenants d'expérimenter des situations de partenariat avec des patients

Propositions de thématiques propices à enseigner en partenariat professionnels de l'enseignement/patients* partenaires formateurs

- Le partenariat en santé
- La relation de soin, la relation de soin partenariale
- Les soins éducatifs (ETP)
- Les maladies chroniques, le handicap, la fin de vie
- L'éthique du soin, prise en soin de l'enfant/l'adolescent
- Les droits des patients, directives anticipées, le consentement éclairé
- La démocratie en santé
- Le refus de soin
- La qualité des soins
- L'annonce du diagnostic/consultation d'annonce
- Les ateliers de pratiques de soins (ex : stomie) ...
- Etc ...

Ils l'ont fait!



Émilie, patiente partenaire formatrice à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Castres

« J'ai pu co-animer trois séances de TD sur les troubles de l'humeur en mobilisant toutes mes compétences acquises en tant que professeur des écoles. Il faut avoir un savoir-être pour mener à bien cette expérience. Je me suis sentie légitime d'un point de vue expérientiel et pédagogique. »



Xavier, Praticien Hospitalier, chargé d'enseignement Université de Montpellier, UFR Médecine.

« Faire un cours avec un patient* partenaire devient maintenant pour moi indispensable. En tant que médecin, je fais souvent cours et je vois bien que la présence d'un patient* partenaire éveille davantage l'auditoire par son témoignage qui relève de la réalité vécue, et par l'émotion que souvent il y met. De plus, le patient* partenaire amène des informations pratiques liées à son expérience personnelle avec la maladie. Enfin à titre personnel, j'éprouve du plaisir à partager l'estrade avec un patient* partenaire, c'est plus motivant. »



Fawzia, patiente partenaire formatrice auprès d'étudiants en 4ème année de médecine

« Mon expérience en co-enseignement auprès d'étudiants en médecine participe à une meilleure compréhension du parcours de soin vécu par le patient avec sa maladie. Mon implication dans l'éducation médicale m'a permis de légitimer ma posture de co-enseignante et de valoriser mon engagement pour le partenariat patient/professionnel de santé. »

Intégrer des patients* partenaires dans le programme d'enseignement : **EN PRATIQUE**



RÔLES ET MISSIONS DES PATIENTS* PARTENAIRES DANS LA FORMATION

Témoignage lors d'une séquence pédagogique : un outil pédagogique au service d'un/des objectif(s) pédagogique(s) d'une séquence :

- Témoigner de son vécu au moment de l'annonce du diagnostic
- Témoigner de son vécu quotidien avec une maladie/handicap
- Témoigner de ses besoins et attentes en matière de projet de santé
- Faire un retour d'expérience sur une situation de soins, un parcours/coordination de soins
-

FINALITÉS

- ✔ Mobiliser le vécu des patients
- ✔ Mobiliser l'expérience d'une situation vécue (ex : une consultation d'annonce, premiers soins d'une stomie...)
- ✔ Recueillir les besoins et attentes dans le cadre d'une situation clinique, relationnelle, éducative...



COMPÉTENCES VISÉES POUR LES APPRENANTS

- Prendre conscience du vécu d'une maladie chronique/handicap
- Appréhender la personne en soin/accompagnée dans sa globalité
- Penser la relation de soin partenariale



COMPÉTENCES DES PATIENTS* PARTENAIRES

Se raconter de manière authentique et avec recul : exprimer ses savoirs issus de l'expérience de la bonne manière, au bon moment, au bon public.



MODALITÉS D'INTERVENTION

- Cours magistraux
- Travaux dirigés (TD)
- Ateliers
- Débats/échanges

Ils l'ont fait!



Pierre, étudiant en 1^{ère} année à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFMS) de Castres

▀▀ J'ai trouvé très enrichissant de participer à un TD co-animé par un patient* partenaire formateur. Le cours est plus clair, plus ludique, plus facile à comprendre et à retenir. On s'implique plus, on est plus attentif. C'est l'un des TD pour lequel la révision a été la plus simple car j'avais bien cerné la pathologie. Je conseille aux formateurs de continuer ce partenariat. ▀▀



Matthieu, formateur à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFMS) de Castres

▀▀ J'ai aimé ce travail de coopération avec les patients* partenaires formateurs. L'expression de leur vécu avec une maladie chronique ou un handicap suscite une prise de conscience bien plus forte chez les étudiants que les seuls cours théoriques et participe à développer l'empathie des futurs professionnels de santé. Je n'imagine plus mon métier de formateur sans inclure des patients* partenaires à la réflexion et la co-construction de certaines Unités d'Enseignement. ▀▀

Les rôles et responsabilités, citées ci-dessous, constituent des propositions issues des pratiques observées et recueillies par les contributeurs à cette fiche, au cours de diverses expériences de collaboration avec des patients*partenaires dans des établissements sanitaires, d'enseignement et de recherche. Ces propositions peuvent toutefois être adaptées et enrichies en fonction des conditions spécifiques de votre projet ou de votre organisation.



RÔLES ET MISSIONS DES PATIENTS* PARTENAIRES FORMATEURS

Co-construction des unités /programme d'enseignement (participer à l'ingénierie pédagogique et contribuer à l'enseignement de notions théoriques)

- Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un programme d'enseignement
- Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer une séquence pédagogique (cours magistraux/simulation/TD...)
- Animer une séquence pédagogique auprès d'un groupe d'apprenants
- Analyser des retours d'expériences
- Proposer/mettre à jour des supports pédagogiques

FINALITÉS

- ✓ Mobiliser les savoirs expérientiels caractérisés pour enrichir les programmes d'enseignement
- ✓ Mobiliser des compétences pédagogiques
- ✓ Construire et transmettre des savoirs hybrides



COMPÉTENCES VISÉES POUR LES APPRENANTS

- Prendre conscience des savoirs expérientiels des patients
- Comprendre l'intérêt de la relation de soin partenariale, de la co-décision
- Construire et développer des éléments de compétences de la relation partenariale (décision partagée, co-leadership, reconnaissance et prise en compte des savoirs expérientiels, écoute ...)



COMPÉTENCES DES PATIENTS* PARTENAIRES FORMATEURS

- Communiquer avec bienveillance dans un esprit de respect, d'ouverture, d'écoute, d'équité
- Avoir une connaissance du système de santé
- Avoir la capacité d'identifier, comprendre, exprimer, gérer et utiliser ses émotions et celles d'autrui.
- Se raconter de manière pédagogique (se situer, prendre du recul sur son vécu et le mettre en perspective)
 - Exprimer ses savoirs de la bonne manière, au bon moment, au bon public
 - Être capable d'analyser tous les savoirs expérientiels acquis pour mobiliser le plus utile pour atteindre l'objectif fixé
- S'inscrire dans une démarche collaborative en ayant la capacité de négocier, de s'inscrire dans l'échange, d'argumenter ses idées, de s'adapter
- Concevoir et animer une séquence pédagogique
- Evaluer et/ou débriefier les savoirs acquis et/ou la séquence pédagogique



MODALITÉS D'INTERVENTION

- Cours magistraux, cours magistraux interactifs (ex : apports théoriques)
- Travaux dirigée, simulation (ex : bilan éducatif partagé, entretien d'annonce ou de suivi...)
- Ateliers en situation réelle (ex : co-construction, co-décision, co-mise en oeuvre d'un projet de soins éducatifs entre patients* partenaires formateurs et étudiants)
- Jury (partiels, soutenance de mémoire...)
- Accompagnement des travaux de fin d'études
- Autres...

Intégrer des patients* partenaires formateurs dans le cadre du projet pédagogique : **EN PRATIQUE**



FINALITÉ POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ✔ Mobiliser les savoirs expérimentiels caractérisés pour enrichir le projet pédagogique



FINALITÉ POUR LES APPRENANTS

- ✔ Expérimenter dès la formation initiale la démarche de partenariat en santé



COMPÉTENCES VISÉES POUR LES APPRENANTS

Construire des éléments de compétences du partenariat en santé :

- Comprendre la complémentarité des savoirs expérimentiels des patients* partenaires
- Intégrer la perspective patient pour améliorer la prise en soin
- S'inscrire dans la relation de soin partenariale



RÔLES ET MISSIONS POSSIBLES DES PATIENTS* PARTENAIRES FORMATEURS

- Co-construire, co-mettre en œuvre, et co-évaluer le projet pédagogique de l'établissement
- Mentorer, tutorer des stages, des parcours
- Accompagner les travaux de fin d'études
- S'inscrire dans le processus d'évaluation des apprenants
- Intégrer l'équipe pédagogique et être membre du conseil pédagogique

Les rôles et responsabilités constituent des propositions issues des pratiques observées et recueillies, par les contributeurs à cette fiche, au cours de diverses expériences de collaboration avec des patients*partenaires dans des établissements sanitaires, d'enseignement et de recherche. Ces propositions peuvent toutefois être adaptées et enrichies en fonction des conditions spécifiques de votre projet ou de votre organisation.



COMPÉTENCES DES PATIENTS* PARTENAIRES FORMATEURS

- Mobiliser ses savoirs expérimentiels dans les échanges et les prises de décisions
- Contribuer à la sensibilisation au partenariat en santé au sein de l'établissement
- Participer activement aux réflexions et aux travaux pédagogiques
- Faire preuve d'empathie, d'écoute et s'inscrire dans une démarche constructive



MODALITÉS D'INTERVENTION

- Participer aux instances (réunions, copil...)
- Faire partie du conseil pédagogique

Méthodologie

Document coconstruit dans le cadre de la priorité opérationnelle "promouvoir un partenariat soignant-soigné de qualité pour permettre à l'utilisateur d'être acteur de sa santé" du Projet Régional de Santé Occitanie 2018-2022, à partir du groupe de travail "Formation des professionnels de santé", issu du Comité Régional d'Impulsion et d'Analyse du Partenariat en Santé (CRIAPS Occitanie, voir liste des contributeurs)

Patients et proches aidants, représentants des usagers (RU), professionnels du système de santé (champ sanitaire et médico-social, formation, qualité, recherche), ont travaillé ensemble à sa construction en s'appuyant et s'inspirant de plusieurs travaux sur le sujet.

Références bibliographiques

1. Michel, P., et al. [2019]. Approche terminologique de l'engagement des patients : point de vue d'un établissement de santé français. Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique, Volume 68, Issue 1, Février 2020, Pages 51-56
2. Ministère des Solidarités et de la Santé [Consultable en ligne : <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-de-sante-vos-droits/les-usagers-et-leurs-representants/article/la-representation-des-usagers> .
3. Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-des-patients-et-des-usagers/article/parcours-de-sante-de-soins-et-de-vie>
4. Groupe de travail Orientation Stratégique 4 « Partenariat en santé – Usagers partenaires en santé », France Assos Santé Occitanie.
5. Hejoaka, F., Simon, E., Halloy, A. et Arborio, S. [2020] Définir les savoirs expérientiels en santé : une revue de la littérature en sciences humaines et sociales. Dans Simon, E., Arborio, S., Halloy, A. et Hejoaka, F. [dir], Les savoirs expérientiels en santé - Fondements épistémologiques et enjeux identitaires. Nancy : Presses universitaires de Nancy, pp.49-74.
6. Direction collaboration et partenariat patient, Université de Montréal. Terminologie de la pratique collaborative et du partenariat en santé et services sociaux. Montréal : bibliothèque et archives nationales du Québec ; 2016.
7. Programmes médiateurs de santé-pairs : rapport final de l'expérimentation 2010-2014 ; Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale EPSM Lille Métropole

8. Haute Autorité de Santé [2020], Recommandation « Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social ou sanitaire », consultable sur https://www.has-sante.fr/jcms/p_3201812/fr/soutenir-et-encourager-l-engagement-des-usagers-dans-les-secteurs-social-medico-social-et-sanitaire

Sources complémentaires

- Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.
- Compagnon, C. Rapport. Pour l'an II de la démocratie sanitaire [Internet] ; 2014. p.259.
- De la Tribonnière X. Le patient acteur dans l'équipe. Dans Pratique l'éducation thérapeutique ; l'équipe, les patients. Paris, Edition Elsevier Masson 2016 : 131-133.
- De la Tribonnière X, Gagnayre R. L'interdisciplinarité en éducation thérapeutique du patient : du concept à une proposition de critères d'évaluation. Educ Thérapeutique Patient - Ther Patient Educ 2013 ; 5 : 163-76.
- Décret des organismes de formation, critères qualité 5 et 6 : les compétences du formateur.
- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.
- Décret n° 2013-449 du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.
- Fiche de poste « Patient partenaire accompagnant » (Cancer Domicile).
- Flora L. Le patient formateur : nouveau métier de la santé ? Comment les savoirs expérientiels de l'ensemble des acteurs de santé peuvent relever les défis de nos systèmes de santé. In : Presses Académiques Francophones, 2015. p. 700.
- Gagnayre R, d'Ivernois JF. Les compétences des soignants en éducation thérapeutique. ADSP n° 52 septembre 2005.
- Gross O, Gagnayre R. What expert patients report that they do in the French health care system, and the competencies and personality traits required. Educ Thérapeutique Patient - Ther Patient Educ 2014 ; 6 : 20104.
- Haute Autorité de santé (HAS). Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques. Guide méthodologique. 109 pages [Internet]. 2007.
- Haute autorité de santé. Charte de déontologie, secret professionnel partagé.

2008. URL : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2010-06/charte_deontologie_has.pdf.

- Haute autorité de santé. Communiquer - Impliquer le patient. 2017. URL : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2016-02/brochure_fairedire_communiquer_avec_son_patient.pdf
- Haute autorité de santé. Programme d'amélioration continue du travail en équipe : Pacte. Sep 2018. URL : https://www.has-sante.fr/jcms/c_2831393/fr/programme-damelioration-continue-du-travail-en-equipe-pacte.
- Haute autorité de santé. Référentiel sur le travailler ensemble.
- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Référentiel de compétence des praticiens en ETP ; 2011.
- D'Ivernois JF., Gagnayre R. et les membres du groupe de travail de l'IPCCEM. Compétences d'adaptation à la maladie du patient : une proposition. Educ Ther Patient/Ther Patient Educ 2011 ; 3(2): S201-S205.
- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (gpec) Editions weka - gérer les ressources humaines - 01 août 2010.
- Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). Éducation thérapeutique du patient. Programmes de formation continue pour professionnels de soins dans le domaine de la prévention des maladies chroniques. OMS ; 1998.
- Pomey MP, Flora L, Karazivan P, et al. Le « Montreal model » : enjeux du partenariat relationnel entre patients et professionnels de la santé. Santé Publique 2015 ; S1 : 41-50 [HS].
- Référentiel de compétences « patient partenaire » et « pratique collaborative et partenariat patient » [DCCP Montréal].
- Référentiel de compétences médiateur santé pair (Licence pro Bobigny).
- Tropé S, Cohen JD. La coproduction patients-professionnels de santé, une autre façon de penser la relation de soins. In : Au-delà de la maladie et des problèmes psychosociaux : co-production, valorisation des savoirs expérientiels et évaluation de la différence. 5e édition Sherbrooke, Québec, Canada : des rencontres scientifiques universitaires Sherbrooke-Montpellier ; 2015.

Pour aller plus loin...

- Une fiche repère pour "s'engager dans le partenariat en santé"
- Des référentiels de compétences
- Des fiches pratiques pour agir en partenariat dans différents domaines au niveau collectif
- Des guides pratiques d'engagement et de recrutement
- Une fiche "Des mots pour se comprendre" : lexique du partenariat en santé

S'auto-évaluer dans le partenariat en santé

Formation des professionnels de la santé

Mode d'emploi

Pour chaque critère proposé, situer son propre niveau d'engagement dans le cadre du projet pédagogique et/ou programme d'enseignement (de 0, action non réalisée conjointement avec son interlocuteur, à 4, action pleinement réalisée de concert avec son interlocuteur), et le noter par une croix dans le secteur correspondant.

- 1 Le professionnel s'auto-évalue dans sa pratique avec le patient* partenaire formateur.
- 2 Le patient* partenaire formateur s'auto-évalue dans sa relation avec le professionnel.
- 3 Ensemble, professionnel et patient* partenaire formateur échangent à partir de leurs estimations respectives et évaluent conjointement la relation partenariale pour améliorer le projet pédagogique et les programmes d'enseignement pour le bien-être physique, mental et social de chacun.

Co-expression

Solliciter et prendre en compte les différents points de vue exprimés au sein de l'équipe pédagogique

Partager des informations claires et compréhensibles

Fixer conjointement les critères d'évaluation des programmes et des apprenants

Définir conjointement les modalités d'évaluation

Co-décision et co-construction

Mobiliser les ressources et compétences de chaque membre de l'équipe pédagogique

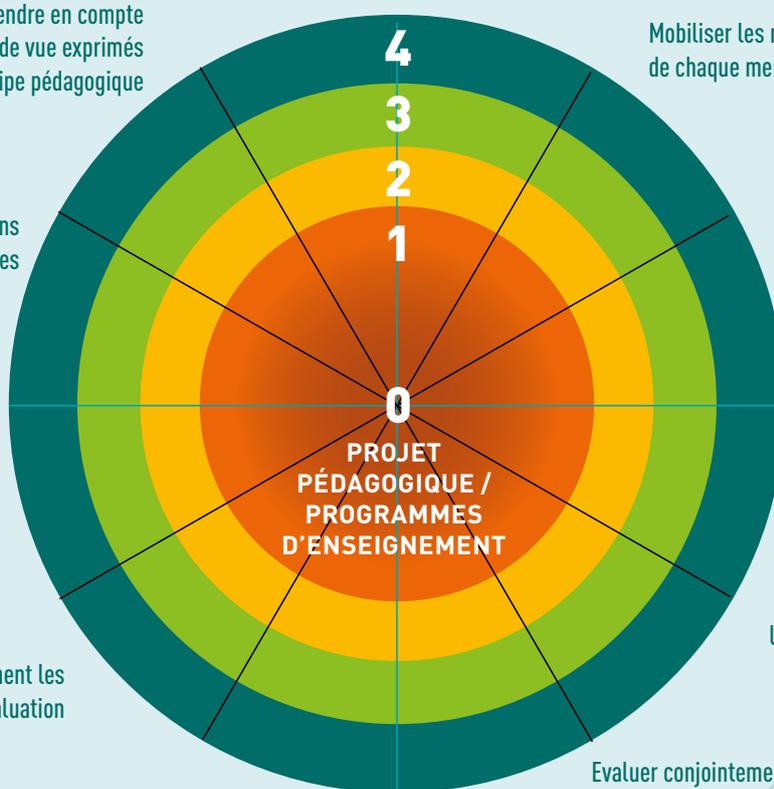
Formuler conjointement les objectifs pédagogiques

Elaborer conjointement les programmes d'enseignement

Promouvoir les décisions partagées

Partager les rôles et les responsabilités

Evaluer conjointement le projet



Co-évaluer

Co-mise en œuvre

Baromètre de la relation du partenariat en santé



Le partenariat en santé, des mots pour se comprendre...

A l'usage, nombre de termes sont utilisés pour évoquer l'engagement des personnes concernées dans le système de santé : patient expert, expertise patient, patient ressource, patient intervenant, patient éducateur, pair-aidant... Ces termes sont polysémiques et recouvrent des champs d'intervention très divers. Afin de caractériser et stabiliser les différentes formes d'engagement des personnes en soin/personnes accompagnées/proches-aidants dans le cadre du partenariat en santé, nous proposons les définitions suivantes :

Partenariat en santé

C'est agir ensemble pour le bien-être physique, mental et social de chacun en reconnaissant et en s'appuyant sur la complémentarité des expériences, savoirs et compétences des usagers et des professionnels du système de santé, par la co-construction, co-décision, co-mise en œuvre des projets de santé de chacun et de tous.

Cela se concrétise par la collaboration entre un/des professionnel(s) du système de santé et un/des usager(s) dans :

• La dimension individuelle

(milieu sanitaire / médico-social et social) :

- relation professionnel - personne en soin/
personne accompagnée/proche-aidant

• une dimension collective

(politiques de santé, organisation des établissements, soins cliniques & éducatifs, formation des professionnels de santé, recherche & innovation).

Usager du système de santé

Bénéficiaire des services du champ sanitaire, médico-social ou social¹.

• **Personne en soin** : ce terme désigne l'usager bénéficiaire des services du champ sanitaire. Ceux qui vivent avec une maladie et/ou un handicap peuvent pratiquer des auto-soins (exemple : glycémies capillaires, injection et adaptation des doses d'insuline dans le diabète de type 1). En ce sens, « personne en soin » considère le malade dans sa globalité et dans sa capacité à pratiquer des soins, à être acteur de santé. Ce terme est à privilégier à celui de « soigné » ou encore de « patient ».

• **Personne accompagnée** : ce terme désigne l'usager bénéficiaire des services du champ médico-social ou social.

• **Proche-aidant** : personne accompagnant et partageant le vécu de la personne en soin/accompagnée au quotidien, en disposant de son propre vécu de la maladie. Au même titre que celles des personnes en soin/accompagnées, ces expériences sont à considérer.

Représentant des usagers (RU)²

Membre d'une association agréée au niveau national ou régional, il est désigné par le ministre de la Santé ou le directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour siéger dans les instances de santé publiques ou hospitalières. Il veille au respect des droits des usagers du système de santé et à l'amélioration de la qualité du système de santé. Il contribue à la définition des politiques de santé ou à l'organisation du système de santé au niveau régional et national.

Au sein des établissements de santé, il est associé à l'organisation des parcours de soins, ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité.

Aidant

Personne engagée à titre professionnel ou bénévole dans une action d'accompagnement ayant pour objet d'apporter une assistance et/ou un soutien aux malades, ou à leur entourage.

Professionnel du système de santé

Personne ayant un statut professionnel dans le champ sanitaire, médico-social ou social pouvant interagir avec l'usager, favoriser la qualité de cette interaction, afin d'agir pour le bien-être de l'usager au niveau individuel et collectif.

Projet de santé, de soin et de vie³

Une approche globale des soins et des services de santé au plus près des besoins biopsychosociaux de l'usager et de son entourage. Le projet est co-construit, co-décidé et co-mis en œuvre par un ou des professionnel(s) du système de santé, l'usager et/ou son proche-aidant. Trois niveaux sont identifiés :

• **Le projet de santé** : il désigne l'ensemble des soins avec, en amont, la prévention en santé et sociale et, en aval, l'accompagnement médico-social et social, le maintien et le retour à domicile.

• **Le projet de soins** : il désigne les soins définis lors des consultations de 1er recours et, quand cela est nécessaire, des autres lieux de soins : hospitalisation programmée ou non (urgences), hospitalisation à domicile (HAD), soins médicaux et de réadaptation (SMR), unité de soins de longue durée (USLD) et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

• **Le projet de vie** : il envisage la personne dans son environnement : famille et entourage, scolarisation, prévention de la désinsertion professionnelle, réinsertion, logement...

Usager partenaire en santé⁴

Usager engagé dans une collaboration avec un/des professionnels du système de santé afin de développer sa capacité d'action et de décision, et être acteur de santé.

Professionnel du système de santé partenaire

Professionnel du système de santé engagé dans une collaboration avec un/des usager(s) et/ou RU partenaires favorisant la capacité d'action et de décision de l'usager.

Professionnel de la santé partenaire formateur

Professionnel de l'enseignement et de la formation des professionnels de santé, engagé dans une collaboration avec un/des patient(s) partenaire(s) formateur(s)* permettant aux apprenants de développer leur capacité à intégrer la démarche de partenariat en santé dans leurs actions et leurs décisions.

Savoirs expérimentiels de la personne en soin/accompagnée/proche-aidant : savoirs issus de l'expérience que la personne en soin/accompagnée/le proche-aidant a de la maladie ou du handicap, et élaborés « à travers un partage collectif et soutenu entre pairs et résultant d'un cheminement et d'un travail réflexif personnel » (Hejoaka et al., 2016, p.59)⁵.

Patient partenaire*

Usager partenaire en capacité, au fur et à mesure de son parcours de vie avec la maladie/le handicap, de faire des choix de santé libres et éclairés. Ses expériences issues de ce parcours sont reconnues et ses compétences de soins développées avec l'aide des intervenants de l'équipe de soins. Respecté dans tous les aspects de son humanité, il est membre à part entière de cette équipe en ce qui concerne les soins qui lui sont proposés. Tout en reconnaissant et en respectant l'expertise des membres de l'équipe, il oriente leurs préoccupations autour de ses besoins et de son projet de vie⁶ (dimension individuelle du partenariat en santé).

Patient partenaire ressource*

Personne ayant développé des savoirs expérimentiels et des compétences supplémentaires, qui contribue¹ :

• Dans les soins cliniques et éducatifs (Éducation Thérapeutique du Patient notamment), à l'amélioration de la qualité de l'interaction personnes en soin-professionnels du système de santé, afin d'agir pour le bien-être de la personne en soin et/ou du proche-aidant au niveau individuel et collectif par le partage de ses savoirs expérimentiels et la promotion du partenariat.

Exemple : médiateur santé-pair : « patient en capacité de travailler, ayant ou ayant eu une expérience en tant qu'utilisateur des services de santé mentale, qui ont décidé d'entamer un parcours de professionnalisation dans le domaine de l'aide et de la médiation en santé mentale, qui joueront un rôle de facilitateurs de santé, intégrés dans les équipes de santé mentale »⁷.

• Au sein de la gouvernance de la structure de santé, à la réflexion sur les orientations stratégiques ainsi qu'à leurs processus décisionnels et de transformation organisationnelle.

• Dans le champ de la qualité des soins, à l'évaluation et à l'amélioration des processus et outils de gestion des structures de santé pour favoriser la qualité et l'efficacité des soins.

Patient partenaire formateur*

Personne ayant développé des savoirs expérimentiels et des compétences supplémentaires de formateur, qui contribue à faire prendre conscience de la nécessaire complémentarité des savoirs scientifiques et cliniques en santé et services sociaux et des savoirs expérimentiels pour le bien être de chacun, dans le cadre de la formation initiale et/ou continue des professionnels du système de santé. Il contribue ainsi au développement de la capacité des apprenants à imprégner leurs actions et leurs décisions de l'approche partenariat en santé. Il participe ainsi à l'ingénierie, la mise en œuvre et l'évaluation des dites formations.¹

Patient partenaire chercheur*

Personne ayant développé des savoirs expérimentiels et des compétences supplémentaires de chercheur, qui contribue à la production, à la formalisation et au partage des connaissances dans le champ médical, médico-social ou social à partir de ses savoirs expérimentiels. Il participe ainsi à la conception, à la mise en œuvre, à la valorisation et à l'évaluation des projets des organisations et groupes de recherche.¹

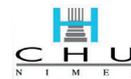


***La notion de patient partenaire inclut celle de proche-aidant partenaire. Dans le champ du médico-social ou social, le terme personne accompagnée partenaire est à privilégier.**



Les savoirs de chacun, le bien-être de tous

Remerciements à toutes les structures et personnes ayant participé aux groupes de travail du Comité Régional d'Impulsion et d'Analyse du Partenariat en Santé d'Occitanie et contribué à la création des documents permettant de diffuser et d'opérationnaliser une culture partagée du partenariat en santé dans la région.



Groupe de travail "culture partagée"

Arfe Emmanuelle (Institut Universitaire du Cancer Toulouse - Oncopole), Climent Hélène (Patiente partenaire), Do Marine (IFSI Villeneuve sur Lot), Olivon Amanda (Institut Universitaire du Cancer Toulouse - Oncopole), Ragain-Gire Fabienne (France Assos Santé Occitanie), Soriano Patrick (CHU Nîmes).

Groupe de travail "formation"

Bonnabel Laurence (ICM), Cardoso Fortes Céline (Association COMETH), Climent Hélène (Patiente partenaire), Daix Claude (Savoirs Patients), De la Tribonnière Xavier (CHU Montpellier), Do Marine (IFSI Villeneuve sur Lot), Dutech Michel (Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé - FORMS), Eglin Isabelle (CHU Nîmes), Farines Pierre (Association d'étudiants en médecine), Galibert Béatrice (IFSI Carcassonne), Labiscarre Marina (France Assos Santé Occitanie), Le Floch Meunier Béatrice (Structure Régionale d'appui en Occitanie - SRA), Le Guillou Anatole (Association d'étudiants en médecine), Mondain Michel (Faculté de médecine Montpellier-Nîmes), Morin Annie (France Assos Santé Occitanie), Morin Denis (Faculté de médecine Montpellier-Nîmes), Pagès Pauline (Association d'étudiants en médecine), Panassié Lisa (Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé - FORMS), Petit Catherine (association Anda DPA), Pochard Laurence (France Assos Santé Occitanie), Ritz Patrick (Faculté de médecine Toulouse).

Groupe de travail "dynamiques représentationnelles"

Battesti Marie-Pierre (ARS Occitanie), Broussal Dominique (Université Toulouse Jean Jaurès), Bruel Jean-Michel (France Assos Santé Occitanie), Faure Jean-Baptiste (Savoirs Patients), Galibert Béatrice (IFSI Carcassonne), Saint-Jean Michèle (Université Toulouse Jean Jaurès), Vallejo Marie-Claude (PREFMS).

Groupe de travail "soins cliniques et éducatifs"

Cardoso Fortes Céline (Association COMETH), Dutech Michel (Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé - FORMS), Eglin Isabelle (CHU Nîmes), Montant Fanny (France Assos Santé Occitanie), Panassié Lisa (Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé - FORMS), Ragain-Gire Fabienne (France Assos Santé Occitanie), Raynaud Stéphanie/Iffrig Audrey (CHU Toulouse).

Groupe de travail "management et dynamique du partenariat"

Arfe Emmanuelle (Institut Universitaire du Cancer Toulouse - Oncopole), Bruel Jean-Michel (France Assos Santé Occitanie), Daix Claude (Savoirs Patients), Eglin Isabelle (CHU Nîmes), Gardette Virginie (CHU Toulouse), Morin Annie (France Assos Santé Occitanie), Olivon Amanda (Institut Universitaire du Cancer Toulouse - Oncopole), Pisapia Philippe (Fédération des cliniques et hôpitaux privés de France - FHP), Sagnes-Raffy Christine (Structure Régionale d'appui en Occitanie - SRA), Soriano Patrick (CHU Nîmes), Vallejo Marie-Claude (PREFMS), Vanuxem Béatrice (CHU Nîmes).

Groupe de travail "communication"

Cardoso Fortes Céline (Association COMETH), Caussy Caroline (France Assos Santé Occitanie), Daix Claude (Savoirs Patients), Fassier Michelle (IDE libérale), Petit Catherine (association Anda DPA).

Groupe de travail "suivi et Coordination"

Bouscarain Jean-François (URPS Infirmiers Libéraux Occitanie), Bruel Jean-Michel (France Assos Santé Occitanie), De la Tribonnière Xavier (CHU Montpellier), Do Marine (IFSI Villeneuve sur Lot), Ducrest Véronique (CHU Toulouse), Dutech Michel (Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé - FORMS), Eglin Isabelle (CHU Nîmes), Faure Jean-Baptiste (Savoirs Patients), Le Floch Meunier Béatrice (Structure Régionale d'appui en Occitanie - SRA), Montant Fanny (France Assos Santé Occitanie), Olivon Amanda (Institut Universitaire du Cancer Toulouse - Oncopole), Panassié Lisa (Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé - FORMS), Soriano Patrick (CHU Nîmes).

Dans le cadre de la priorité opérationnelle «promouvoir un partenariat soignant-soigné de qualité pour permettre à l'utilisateur d'être acteur de sa santé» du Projet Régional de Santé Occitanie 2018-2022, tous ces groupes de travail ont été coanimés par Nathalie Szapiro (ARS Occitanie - Médecin, référent pour le Partenariat en santé, Direction Droits des Usagers et Affaires Juridiques) et Patrick Lartigue (Université Toulouse Jean Jaurès - Doctorant en Sciences de l'Education et de la Formation) lors de 127 réunions entre juin 2019 et décembre 2021.